

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Désignation commerciale

**FIB Insulating Bandage****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées pertinentes      Bande d'étanchéité pour les bâtiments et les travaux de construction  
Agent retardateur de flamme.

Restrictions conseillées      Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Information sur l'entreprise      fischerwerke GmbH & Co. KG  
Klaus-Fischer-Straße 1  
D-72178 Waldachtal  
Téléphone: +49(0)7443 12-0  
Fax: +49(0)7443 12-4222  
Courriel: info-sdb@fischer.de  
Internet: www.fischer.de

Dispositif de mise en circulation      fischer S. A. S.  
12, rue Livio B.P. 1 82  
FR-67022 Strasbourg-Cedex 1  
Téléphone: +33 3 88 39 18 67  
Fax: +33 3 88 39 80 44  
Courriel: info@fischer.fr

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Téléphone en cas d'urgence      ORFILA No.: 01 45 42 59 59 ou +49(0)6132-84463 (24h)

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008      Le produit n'est pas classé comme étant dangereux dans le sens de l'Ordonnance européenne n° 1272/2008 [CLP].

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]      Le produit ne doit pas être caractérisé selon l'Ordonnance européenne n° 1272/2008 [CLP].

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIB Insulating Bandage

Situation: 15.03.2018

Version: 1.0/fr

**fischer** 

Date d'impression: 02.03.2022

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

Autres données

Produit

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux en quantités suffisantes pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément aux règlements de l'UE ou aux règlements nationaux.

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux en quantités suffisantes pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément aux règlements de l'UE ou aux règlements nationaux.

## **SECTION 4: Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

En cas d'inhalation

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau.

Ne PAS faire vomir.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes

Aucune donnée disponible

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

L'assistance médicale immédiate

Aucune donnée disponible

Un traitement médical spécial

Aucune donnée disponible

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Poudre sèche

Mousse

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIB Insulating Bandage

Situation: 15.03.2018

Version: 1.0/fr

**fischer** 

Date d'impression: 02.03.2022

Jet d'eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité  
Jet d'eau à grand débit

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz déga

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Autres indications sur la lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau. Le récipient peut rompre en cas d'échauffement.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Éviter l'extension de la surface (p.e. par bac de rétention ou barrières à huile).

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres paragraphes Voir chapitre 8/13

## 6.5 Indications complémentaires

Autres données

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger Néant dans des conditions normales de traitement.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Pas de précautions spéciales requises.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.  
Stocker conformément à la réglementation locale.  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant les stockages en commun Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Classe de stockage (Allemagne) aucun

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains inutile dans les conditions normales d'utilisation

Matière appropriée caoutchouc butyle, Chloroprène, Caoutchouc nitrile

Matière non-appropriée Gants jetables en PVC

Epaisseur de la matière accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation

Temps de pénétration accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation

Remarque Remplacer en cas d'usure. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN 374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température).

Protection des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps Porter un équipement de protection adéquat.

Notent Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIB Insulating Bandage

Situation: 15.03.2018

Version: 1.0/fr



Date d'impression: 02.03.2022

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.

Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|   |  |
|---|--|
| État physique   | solide   |
| Forme   | Bande d'étanchéité pour les bâtiments et les travaux de construction |
| Couleur   | rouge brun   |
| Odeur   | très faible  |
| Seuil d'odorat  | non déterminé  |
| pH  | neutre   |
| Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]                | Aucune donnée disponible   |
| point initial d'ébullition [°C] et intervalle d'ébullition [°C] | Aucune donnée disponible   |
| Point d'éclair [°C]   | > 180  |
| Vitesse d'évaporation [kg/(s*m²)]                               | Aucune donnée disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                                    | Aucune donnée disponible   |
| Limites d'explosivité [Vol-% ]                                  | Non applicable   |
| Limites d'explosivité [g/m³]                                    | Non applicable   |
| Pression de vapeur [kPa]  | Aucune donnée disponible   |
| Densité de vapeur   | Aucune donnée disponible   |
| Densité [g/cm³]   | 1,4  |
| Hydrosolubilité [g/l]   | insoluble  |
| Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)         | Aucune donnée disponible   |
| Température d'auto-inflammabilité [°C]                          | Aucune donnée disponible   |

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIB Insulating Bandage

Situation: 15.03.2018

Version: 1.0/fr

**fischer** 

Date d'impression: 02.03.2022

Viscosité dynamique [kg/(m\*s)] Aucune donnée disponible

## 9.2 Autres informations

Température d'inflammation [°C] Aucune donnée disponible

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Décomposition thermique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## 10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

## 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Pas de décomposition en utilisation conforme.

## 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Aucun à notre connaissance.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition en utilisation conforme.

# SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Irritation primaire cutanée Pas d'irritation de la peau

Irritation oculaire Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation Pas d'effet connu.

## 11.2 Indications complémentaires

Autres données (chapitre 11.) Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

# SECTION 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique [mg/l] Pas de données disponibles pour le mélange.

# Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIB Insulating Bandage

Situation: 15.03.2018

Version: 1.0/fr

**fischer** 

Date d'impression: 02.03.2022

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Remarque Aucune donnée disponible

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation donnée non disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Mobilité Aucune donnée disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat de la détermination des propriétés PBT (Persistante, Toxique, Bioaccumulable) Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

## 12.6 Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie Pas d'information écologique disponible.

# SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Code des déchets

Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:  
200000 - DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FR. ACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

Emballages vides contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

# SECTION 14: Informations relatives au transport

|  | Transport terrestre ADR/RID  | Transport maritime IMDG      | Transport aérien ICAO/IATA   |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 14.1 No ONU                                  | Non applicable.              | Non applicable.              | Non applicable.              |
| 14.2 Description des marchandises            | Marchandises non-dangereuses | Marchandises non-dangereuses | Marchandises non-dangereuses |
| Désignation officielle de transport de l'ONU |                              | Non dangerous good           | Non dangerous good           |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport   | Non applicable.              | Non applicable.              | Non applicable.              |

|                                   | <b>Transport terrestre ADR/RID</b> | <b>Transport maritime IMDG</b> | <b>Transport aérien ICAO/IATA</b> |
|-----------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| 14.4 Groupe d'emballage           | Non applicable.                    | Non applicable.                | Non applicable.                   |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable.                    | Non applicable.                | Non applicable.                   |
| Désignation du produit en anglais | Non dangerous good                 |                                |                                   |

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

inutile dans les conditions normales d'utilisation.

#### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## 14.8 Indications complémentaires

Autres données (chapitre 14.) Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

## **SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**

## **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

VOC 0 %

Limitation d'emploi. Sans rapport

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

## **SECTION 16: Autres informations**

Énoncé des classes de risque Le produit nest pas class comme tant dangereux dans le sens de l'Ordonnance européenne n CLP

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un \*.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.